

DEPARTEMENT
Haute-Saône
Commune de FRESSE
70270

130. Le Village
70270 FRESSE
Tél. – Fax : 03.84.63.32.58
E-mail : mairie.fresse@orange.fr

Commune de FRESSE
Extrait des délibérations
Conseil Municipal du 4 mars 2016

Nombre de membres :
Afférents au conseil : 15
En exercice : 15
Présent(s) : 11
Pouvoir(s) : 3
Absent(s) 1
Votants : 14
Affiché le : 09/03/2016

Convocation adressée à chaque conseiller municipal le 29 février 2016 pour la session ordinaire du vendredi 4 mars 2016.

L'an deux mil seize, le vendredi quatre mars à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DAGUE Alain, Maire,

Etaient Présents : CARDOT Eliane, PERNOT J. Marie, FERRETTI Benjamin, Adjoint, PHEULPIN Marie-Josée, GAUFROID Florian, GAUDIN Marylène, LAPARRA Isabelle, DYSLI Sébastien, HERRIAU Jérôme, LEIMBACHER Sabrina et DAGUE Alain, Maire,

Absent(s) excusé(s): DEMANGE Jocelyn qui donne pouvoir à FERRETTI Benjamin ;
PLUCHON Caroline qui donne pouvoir à PHEULPIN M. Josée ;
LOVAT Philippe qui donne pouvoir à CARDOT Eliane

Absent (s): GUILLIER Nathalie

FERRETTI Benjamin a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- Programme de travaux ONF 2016 ;
- Achat photocopieur ;
- Tarif EAU ;
- Modification de la rémunération d'un agent non-titulaire ;
- Télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité ;
- Demandes de subventions diverses ;
- Questions et Affaires diverses.

PROGRAMME DE TRAVAUX ONF

Le Conseil Municipal à l'**UNANIMITE**,
ADOpte le programme 2016 proposé par les services de l'ONF.

Investissement

Travaux sylvicoles Parcelle 35 3 033.08 € HT
Parcelle 40 6 678.00 € HT

TOTAL INVESTISSEMENT 9 711.08 € HT → 10 682.18 € TTC

Fonctionnement

Travaux sylvicoles parcelle 40 3 948.59 € HT

	<u>10 651.50 € HT</u>
	14 600.09 € HT
Travaux de maintenance parcelles 2 à 7	5 015.00 € HT
TOTAL FONCTIONNEMENT	19 615.09 € HT → 21 576.60 € TTC
TOTAL GENERAL	29 326.17 € HT → 32 258.78 € TTC

ACHAT PHOTOCOPIEUR

Le Conseil Municipal à l'UNANIMITE, **DECIDE** l'achat d'un photocopieur reconditionné (année 2012) pour le secretariat de la mairie auprès de la société WAGNER pour un montant HT de 1 490 € .

MODIFICATION TARIF EAU

Le Conseil Municipal à l'UNANIMITE, **DECIDE D'APPLIQUER** les tarifs suivants sur facturation 2017 (Consommation eau du 01.06.2016 au 31 mai 2017) selon le mode de calcul préconisé par les services préfectoraux ;

$(0.80 \text{ €} \times 120 + 40 \text{ (partie annuelle fixe)}) / 120 = 1.13 \text{ €} / \text{m}^3$

Soit > location compteur → 40 €
< m³ eau → 0.80 €

MODIFICATION REMUNERATION D'UN AGENT

Le Conseil Municipal à l'UNANIMITE, **DECIDE** que la rémunération d'un Adjoint Administratif 2^{ème} classe non titulaire en CDD sera fixée sur la base de l'échelon 4 du grade, IB 343 IM 324 à compter du 01.04.2016

TELETRANSMISSION DES ACTES SOUMIS AU CONTROLE DE LEGALITE

Le Conseil Municipal approuve à l'UNANIMITE le projet de télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité et au contrôle budgétaire.

AUTORISE Monsieur Le Maire à signer la convention relative à la transmission des actes soumis au contrôle de légalité et au contrôle budgétaire, avec les services de la Préfecture,

AUTORISE Monsieur Le Maire à signer le contrat avec la société Berger-Levrault MAGNUS PACK BL – Certificat électronique Confort RG 9 pour 450 € HT pour 3 ans.

DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE, **DECIDE** d'attribuer les subventions suivantes :

- Union Musicale de MELISEY : 10 € par membre soit 8 membres originaires de FRESSE ⇒ 80€
- ADMR de MELISEY ⇒ 20€
- La Croix Rouge unité de LURE ⇒ 20€
- Les Anciens Combattants de FRESSE ⇒ 250 €

QUESTIONS ET AFFAIRES DIVERSES :

- Réunion le 11 mars : Commission Vie Scolaire concernant l'organisation du périscolaire à la rentrée 2016-2017 ;
- 2^{ème} tranche de travaux amélioration éclairage public.

Plus de questions à l'ordre du jour,
La séance est levée à 21h00.

Le Maire,
Alain DAGUE